

## THIERRY LAUMI, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION D'URUGUAY



**T**hierry Laumi est né à Oujda (Maroc). Marié, fils d'un diplomate et d'une institutrice, il a été bercé dès son enfance, par une certaine idée de la France et de la République. Marqué par l'engagement gaulliste de son père, il a rejoint la métropole pour faire ses études supérieures au Conservatoire Nationale des Arts et Métiers. Intégré dès l'âge de 24 ans au sein du groupe Thomson CSF, il a contribué à la construction du premier satellite de télévision directe (TVSAT.TDF1).

Mais, c'est le continent américain qui va lancer sa carrière et son parcours international : d'abord, les Caraïbes à 28 ans ; ensuite, les Etats-Unis ; enfin, une installation en Amérique latine où il s'établit définitivement en Uruguay.

Chef d'entreprise, Thierry Laumi contribue à la présence économique de la France dans ce pays du cône sud. Malgré son activité professionnelle, son engagement politique au sein du RPR, puis des l'UMP et enfin chez les Républicains, reste intact. En juin 2014, il est élu conseiller consulaire en Uruguay.

### **Pourquoi vous êtes-vous engagé dans les élections consulaires?**

Je n'ai jamais cessé de participer, au sein de ma famille politique, à une action internationale. Nommé représentant du RPR auprès de l'Union des partis latino-américains (UPLA) dès 1998, j'ai accompagné les efforts de Pascal Drouhaud (candidat UMP aux élections législatives pour les Français de l'étranger d'Amérique Latine-Caraïbes et ancien Directeur International du RPR et de l'UMP) pour développer la présence politique française dans les unions latino-américaines. Je suis devenu chargé de mission de l'UMP en Uruguay en 2007, pour finalement être nommé aujourd'hui délégué chez les Républicains. C'est donc tout naturellement que j'ai présenté une liste aux élections consulaires. Ces élections ont été ardues : abstention très forte, division, méconnaissance du scrutin. Je pense qu'il est urgent de faire connaître le rôle des Conseillers consulaires. Il me paraît essentiel de mobiliser nos compatriotes binationaux qui peuvent se sentir loin de certaines de nos préoccupations. Je travaille donc au quotidien à atteindre ce but, notamment grâce aux réseaux sociaux, moyens de communication essentiels pour se familiariser avec les nouveaux acteurs que nous sommes.

### Quelle est votre vision du rôle de conseiller consulaire, ?

Le rôle primordial du conseiller consulaire est d'être un élu de terrain proche de nos concitoyens : un rôle de soutien et de facilitation auprès de l'ambassade. Mais avant tout, un rôle d'écoute pour nos compatriotes, de propositions et de soutien auprès des institutions nationales. Je pense notamment à l'éducation ou à la simplification administrative par exemple. La loi concernant nos prérogatives est floue. Elle a été établie dans l'urgence et limite considérablement une action continue. De plus, les indemnités perçues sont très faibles et ne permettent pas un déploiement de la fonction telle qu'elle devrait être exercée en tant que grand électeur des sénateurs des Français de l'étranger. Nous tentons avec nos collègues, de la faire évoluer au travers de nos sénateurs élus. Mais, les choses prennent du temps et nous pouvons nous heurter à des structures institutionnelles qui sont présentes de longues dates et peuvent ne pas voir d'un bon œil l'émergence de nouveaux élus. Il nous faut lutter contre un front intérieur, ce qui est en l'occurrence typiquement français, et faire connaître notre rôle dans le pays dans lequel nous sommes élus. Nous avons donc d'énormes difficultés à intercéder en faveur de nos concitoyens qui ont besoin d'une aide. Ainsi, si nous ne nous battons pas, nous serions réduits à participer aux commémorations, à donner un avis consultatif sur les bourses scolaires et sur les aides sociales.

Nous nous réunissons deux fois par an en Conseil consulaire pour faire un point succinct sur les affaires en cours, mais cela est insuffisant. J'ai pour ma part dernièrement demandé un Conseil consulaire extraordinaire, comme le permet la loi. En conclusion, le conseiller consulaire devrait



*Visite au lycée français de Montevideo avec le sénateur Louis Duvernois*

être considéré comme un élu de la République à part entière et, en tant que tel, avoir les moyens nécessaires pour aider ses concitoyens. Nous n'avons même pas, à l'ambassade en Uruguay, la possibilité d'établir une permanence, ni même une adresse mail officielle qui nous permette d'interagir avec nos concitoyens. Ces outils offriraient une cohésion à travers une organisation commune. Nous sommes tout de même 511 dans le monde !

**Quelles sont selon vous, les principales problématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment les politiques pourraient-ils y répondre?**

Le consulat n'est qu'une boîte aux lettres incapable de délivrer des papiers officiels hormis la carte d'identité et le passeport. On nous consulte sur le consulat du 21ème sans pour autant nous permettre de le développer. Or, il est nécessaire pour un expatrié d'avoir accès à toutes les institutions basiques pour s'éviter le parcours du combattant dès que l'on a besoin d'un papier officiel de la métropole. Je suis sollicité tous les jours pour tenter de résoudre ce genre de problème et nos concitoyens sont désespérés.

D'autre part, il n'existe aucune structure pour les expatriés de longue date qui veulent rentrer en France. Ces derniers se retrouvent étrangers dans leur propre pays car ils sont en dehors du système ; ils n'ont pas d'aides, ni de sécurité sociale et doivent lutter pour obtenir leur retraite... Le récent rapport de la sénatrice Conway-Mouret est une bonne chose, même s'il arrive un peu tard.

Enfin, mis à part les expatriés envoyés, l'Uruguay est un pays très difficile pour trouver un emploi. Le niveau général académique est élevé, les salaires sont bas et l'obtention de la résidence pour travailler est longue. La majorité de ceux qui viennent dans ce but repartent très vite d'autant plus que le coût de la vie est élevé. En revanche, la majorité des expatriés sont des retraités qui perçoivent des émoluments en France et qui trouvent ici un pays où il fait bon de vivre, accueillant, extrêmement sécurisé, d'un climat très favorable et baigné par l'océan sur ses 660 kilomètres de côtes. C'est un petit pays où les services et les infrastructures sont excellents, en particulier dans le domaine de la santé. Il est bon aussi d'y faire des investissements d'ordre commercial, excepté dans le domaine de l'immobilier qui est un marché à risque : 90% des nouveaux commerces ferment au bout de très peu de temps et les gens repartent en ayant perdu leur capital.



*Les Conseillers consulaires du Mexique et d'Haïti avec Pascal Drouhaud et Michelle Goupil, Conseillère AFE en Argentine*

**Pouvez-vous nous parler d'un projet qui vous tient particulièrement à coeur pour les français de votre circonscription?**

Je souhaite me diriger particulièrement vers nos compatriotes qui n'ont pas eu la possibilité d'intégrer la culture et la langue française afin de les initier et leur faire prendre conscience qu'il n'est jamais trop tard. J'essaie également de démontrer également qu'il n'y a aucune honte à rejoindre une communauté existante qui est tout à fait disposée à les recevoir et à les intégrer.

**Pour finir, une petite anecdote sur la vue de français installés en Uruguay?**

J'ai de très bons amis qui se sont installés dans une petite ferme et qui ont eu la très bonne idée de fabriquer, de manière artisanale, des produits de notre terroir tels que la pâté de campagne et le foie gras. Tout en sachant que ce n'est absolument pas dans les préférences culinaires des uruguayens, je salue leur idée parce que le résultat dépasse toutes les espérances.



*Thierry Laumi avec nos concitoyens de Punta Del Este*



*Thierry Laumi en présence du sénateur Louis Duvernois et de Pascal Drouhaud au Sénat*